

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-992/SG/CG autorisant le Ministre des Finances à se rendre en mission en France .

n° 73-992/SG/CG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
22 juin 1973

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1973

Date du numéro
10 juillet 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— M. Julien Vetillard, ministre des finances, est autorisé à se rendre en mission en France, le 2 juillet 1973. Art. 2. — Une réquisition de passage par voie aérienne aller et retour Djibouti-Paris-Nice-Djibouti en 1er classe sera délivrée à M. Julien Vetillard.